

Réserve Naturelle Régionale du Marais de Stors - Comité consultatif de Gestion du 06/02/15

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) du Marais de Stors créée par la Région Ile-de-France (IdF) en 2009 est gérée par l'Agence des Espaces Verts (AEV), établissement public régional dont la mission est de protéger, d'aménager et de valoriser les espaces naturels de la Région IdF. L'AEV met en œuvre un plan de gestion de la RNR sur 12 ans qui décline par grand objectif les actions et mesures à prendre. Le plan de gestion est co-financé par la Région Ile-de-France (70%) et l'AEV (30 %). Le comité consultatif est chargé de suivre les actions et d'exprimer un avis sur les décisions concernant la Réserve Naturelle. Il regroupe l'ensemble des acteurs de la Réserve (Conseil Général du 95, élus de Mériel, associations...). Il est présidé par la Région IdF et co-animé par l'AEV.

Le comité consultatif de Gestion de la RNR du Marais de Stors s'est réuni le 6 février dernier.

Les opérations de 2014 (fauches, coupes de ligneux, entretien des chemins et mobiliers) ont permis de ré-ouvrir le Marais. Ces aménagements ont révélé des espèces spécifiques des milieux



Agrion de Mercure, mascotte du Marais de Stors
Source : Wikipedia

humides non recensés : 4 nouvelles espèces de libellule viennent s'ajouter aux 20 espèces répertoriées, 15 nouvelles plantes dont le "choin noirâtre" (espèce rare) rejoignent les 350 espèces inventoriées. L'écrevisse à pieds blancs fait l'objet d'un suivi scientifique particulier. Cette espèce rare et sensible à la qualité écologique du milieu humide a été aperçue dans les cours d'eau irriguant le Marais de Stors.

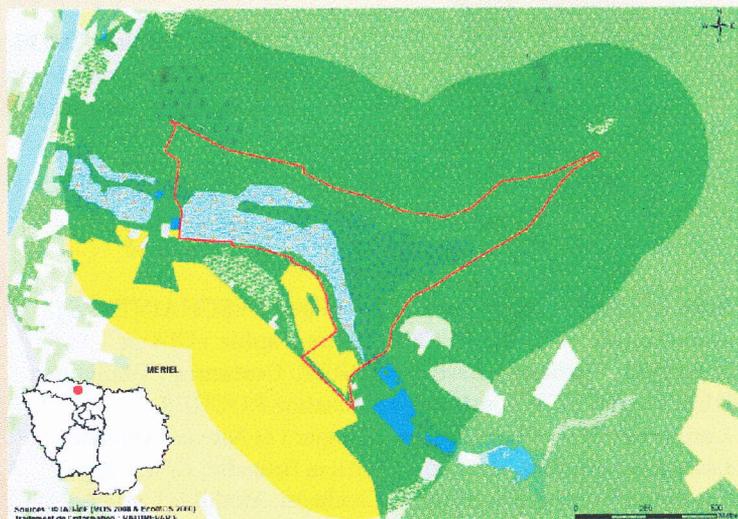
Une population en augmentation qui ne semble pas avoir été impactée par les travaux de restauration. Les activités d'animation et de sensibilisation, autre mission de l'AEV, ont permis de faire découvrir à 853 enfants, la réserve naturelle dont 195 mériellois (8 classes). Cette activité est en évolution, 1 000 personnes en 2014 ont bénéficié des animations nature contre 853 l'année précédente. Le bilan 2014 intègre également le volet communication de la Réserve Naturelle (campagne photos, actualisation du site internet de l'AEV...). La réalisation et la pose de panneaux par la commune de Mériel indiquant la Réserve depuis la gare servira d'exemple, selon la Région, pour inciter d'autres collectivités concernées également par une Réserve Naturelle à aller au bout de la démarche. La Région IdF et l'AEV ont dépensé au titre de 2014, 163 500 € en investissement, et 81 600 € en fonctionnement.

Une étude hydraulique qui permet de mieux comprendre le fonctionnement du Marais a permis de finaliser le plan de gestion

de la RNR. Elle met l'accent sur la pollution du ru du vieux Moutiers, affluent de l'Oise venant de la vallée de Chauvry, due en grande partie aux nitrates d'origine agricole, aux systèmes d'assainissement autonome mal entretenus, aux ruissellements non filtrés de la RN184. La pollution du ru principal fragilise l'écosystème du Marais, des solutions devront être rapidement apportées. Il a été rappelé par l'AEV que la directive cadre européenne sur l'eau fixe des objectifs aux Etats membres en matière de politique de l'eau notamment sur la qualité écologique et chimique des milieux aquatiques. Le problème de la pollution ne pourra être réglé sans mobilisation générale.

Dans la continuité de 2014, les opérations 2015 estimées à 255 000 € (investissement) et 119 000 € (fonctionnement) porteront sur des actions d'abattages, de fauches, d'entretien des berges et du mobilier et des actions d'animation nature. Un groupe de travail pour la validation de l'implantation des panneaux de signalétique réglementaire sera mis en place courant mars.

La séance s'est achevée par une visite guidée d'une partie de la Réserve Naturelle. Les différents aménagements permettent de redécouvrir une zone humide riche en biodiversité. Ce réservoir écologique en bordure de la forêt de l'Isle Adam et de l'Oise est un élément remarquable de la trame verte et bleue de la Région Ile de France.



	Contour RNR		Feuillus xéro à mésophile
	Espaces urbains		Feuillus humide
	Espaces verts		Résineux
	Espaces ruraux		Roselière
	Surfaces toujours en herbe		Autre type de zone humide intérieur
	Prairie mésophile		Surfaces en eau
	Bois et forêts		Plan d'eau permanent libre

Le sujet vous intéresse :

<http://www.meriel.fr/contenu/le-marais-de-stors>

<http://www.aev-iledefrance.fr> ou <http://www.natureparif.fr/espacesnaturels>

Sandrine Saint-Denis, adjointe à l'urbanisme et à l'environnement

MÉRIEL

Mars 2015